

TERRITOIRES

// SÉRIE POST-BAC

58 Et après ?

Comme annoncé dans le n° 1698, voici la suite de portraits des élèves du Legta du Morvan. Aujourd'hui, Martin Bencteux et Maëlys Diot expliquent leurs choix d'orientation.

Les choix d'orientation sont variés et divers selon les envies et inclinations de chacun. Pour la suite de leurs vies, voici un retour sur les projets des élèves

du Legta du Morvan ayant obtenu leur Baccalauréat cette année.
 Chloé Monget

Martin Bencteux, 19 ans, Bac productions aquacoles

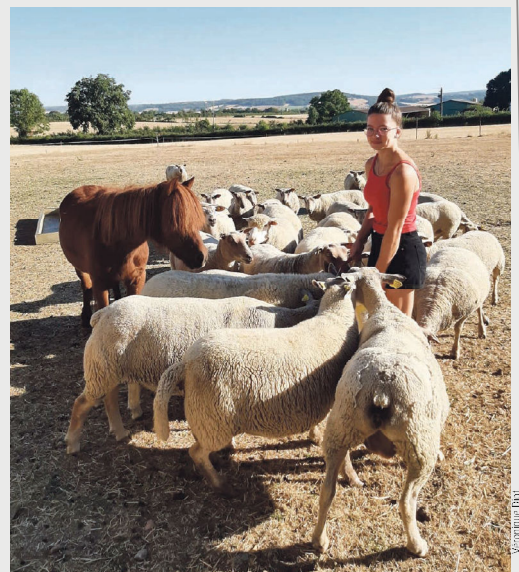
« Je suis originaire des Vosges mes parents étaient exploitants agricoles – jusqu'au départ en retraite de mon père il y a un an. Je n'ai pas voulu reprendre car ils étaient dans les chèvres et que cela ne me passionne pas du tout, alors que mes poissons, eux, oui ! Depuis tout petit, je voulais être marin-pêcheur puis conducteur de péniche... et un jour j'ai assisté à la vidange d'un étang dédié à la pisciculture. Je me suis alors renseigné sur le sujet et sur les formations nécessaires. Issu d'une filière générale (S), je n'y trouvais pas ma place et il n'y avait presque aucun accompagnement des professeurs. Entre ma passion pour la pisciculture et l'envie de changer de voie, le calcul a été vite fait. Ainsi, mon choix s'est porté sur le Legta de Château-Chinon, car il avait très bonne réputation pour la filière pisciculture. J'ai donc insisté pour redoubler ma première afin de repartir sur de bonnes bases au Legta. Mes parents m'ont soutenu dans ce choix, ainsi que de partir à 400 kms des Vosges et pour trouver un logement, je ne les remercierai jamais assez pour tout ceci. À terme, je voudrais travailler dans l'aquariophilie dans un premier temps, puis pourquoi pas devenir pisciculteur. En attendant, je poursuis mes études en BTS afin de parfaire mes connaissances, ensuite je voudrais partir à Nancy en aquariophilie – ce serait le top ! J'ai aussi le projet de faire mon service militaire, dans la marine et plus précisément dans le domaine des sous-marins nucléaires. J'ai toujours été curieux de ce domaine, d'où cette envie. Pour terminer, il est important de rappeler que la crise sanitaire et le confinement ont eu de gros impacts sur certains élèves. Délégué de classe, j'ai pu voir une perte de 2 à 3 points minimum sur des moyennes de collègues durant cette période, cela n'a pas aidé les élèves en décrochage scolaires, malgré toute l'aide que les professeurs pouvaient leur apporter ; une période particulière et marquante pour tous ».



Martin Bencteux lors de la vidange d'un étang à la pisciculture du Frais-Baril à Xertigny (88).

Maëlys Diot, 17 ans, Bac pro CGEA polyculture-élevage

« Je viens de Savigny-en-Terre-Plaine (89). J'aurais pu aller dans un lycée agricole plus proche de chez moi, mais comme il est axé principalement sur les grandes cultures, j'ai préféré me rendre à Château-Chinon car la filière élevage y est plus développée. J'ai toujours été très proche des animaux puisque mes parents sont polyculteurs-éleveurs. Il était donc assez naturel pour moi d'aller dans cette voie. J'ai eu mon Bac avec mention Bien, et même si les professeurs étaient assez confiants à mon sujet je suis contente d'avoir eu cette mention ! Durant ces années, j'ai grandement apprécié leur engagement auprès des élèves, même en dehors des cours ils se sont rendus disponibles pour nous. Cela a d'ailleurs été très utile durant le confinement, car en Bac pro, nous avons l'habitude d'être dehors et, là, nous étions assis devant un ordi... ce fut très compliqué, mais l'attention que les professeurs nous portaient était rassurante. Malgré tout, nous n'avons pas appris tout ce que nous aurions pu intégrer dans une situation normale. Je trouve d'ailleurs un peu injuste que ces conditions particulières d'apprentissage n'aient pas été prises en compte durant l'examen. Enfin, j'ai décidé de poursuivre mon parcours en BTS PA avec Feder en filière ovine ; car les moutons c'est ce que je préfère ! Ensuite, je verrai bien les opportunités qui s'offriront à moi, mais à terme je voudrais reprendre la ferme familiale – ma grande sœur ne souhaitant pas le faire. Pour moi, mes parents sont un exemple à suivre, et ils me guident dans mon parcours avec bienveillance, tout en me laissant libre de mes choix, ce qui est très appréciable pour moi ».



Maëlys Diot à Savigny-en-Terre-Plaine.

// ENSEIGNEMENT

89 Le CFA certifié, par deux fois

Sur l'année 2021, le CFA agricole de l'Yonne a obtenu deux certifications : Qualiopi et Qualiformagri. Une reconnaissance de la qualité des formations dispensées par l'établissement.

C'est une belle reconnaissance du travail bien fait. Le CFA agricole de l'Yonne a obtenu en 2021 deux certifications : l'une, Qualiopi, l'autre, Qualiformagri. « La première concerne tous les centres de formations, quel que soit leur domaine d'activité. C'est une obligation pour garantir la qualité des formations dispensées », indique Hélène Decultot, directrice du CFA agricole de l'Yonne.

La seconde, portée par l'Afnor, concerne les établissements d'enseignement agricole public. « Là aussi, elle garantit la qualité des formations, sur différents points : l'accueil, les renseignements, répondre dans un délai raisonnable, l'intégration, l'accompagnement individualisé, prendre en compte les besoins de chacun lors des cours, aider les jeunes en difficulté de manière individuelle, avoir un suivi de ce qu'il se passe en entreprise en se rendant sur place, concevoir des cours (actualisés) avec des moyens innovants et modernes (notamment en informatique), l'accompagnement à l'insertion professionnelle... Le but est d'avoir une prestation de qualité du premier contact, jusqu'à la sortie de la formation et même après », détaille Hélène Decultot.

Cette certification est valable jusqu'en 2024 mais des audits ont lieu tous les ans pour vérifier la bonne conformité des règles et

démarches à suivre. Un premier audit a eu lieu en juin dernier, validé par l'Afnor. Le prochain aura lieu au printemps 2023. Avec cette certification, le CFA agricole de l'Yonne se distingue des autres centres de formations. La preuve, encore une fois, de la qualité du travail effectué auprès des jeunes.

Christopher Levé



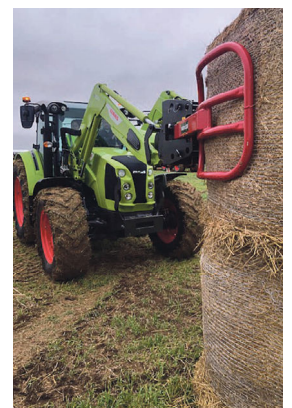
En 2021, le CFA agricole de l'Yonne a obtenu deux certifications.

// LYCÉE AGRICOLE LA BROSSE

89 Un élève primé au « 10 de conduite agricole » national

Le week-end du 10 et 11 septembre ont eu lieu les épreuves du « 10 de conduite agricole » national, lors de l'événement « les Terres de Jim », organisé par les Jeunes agriculteurs, à Outarville (45). Lors de ce concours, Antoine Jeannin, élève de première Bac Pro CGEA a décroché une troisième place, avec un total de 180 points sur 240, au terme de deux séries de 30 questions (pour la partie théorie) et de trois épreuves sur différents tracteurs : un parcours, une marche arrière et une manipulation avec un manubal (pour la partie pratique).

En juin dernier, Antoine Jeannin (alors élève de seconde Pro Productions) s'était illustré en terminant premier des opérations du « 10 de conduite agricole » rurale, au lycée agricole d'Auxerre La Brosse.



Le concours s'est déroulé le week-end du 10 et 11 septembre, à Outarville (45).

Christopher Levé